

# Comme une Nouvelle

LE MAGAZINE D'INFORMATION MUNICIPALE DE THUE ET MUE

NUMÉRO

03

JUIN  
2018



Quoi de neuf

DE NOUVEAUX  
ÉQUIPEMENTS

PAGE 8-14



## Cadre de vie

LA GESTION  
DIFFÉRENCIÉE  
DES ESPACES

PAGE 6

## Vie des communes

ÇA SE PASSE PRÈS  
DE CHEZ VOUS

PAGE 13

## Le mot des Assos

SPORTS ET LOISIRS

PAGE 19

Sommaire



Page 3  
ÉDITO DU MAIRE

Page 4 - 5  
CA BOUGE A THUE ET MUE

Page 6 - 7  
CADRE DE VIE

Page 8 - 9  
ÉDUCATION

Page 10 - 11  
BUDGET

Page 12  
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Page 13 - 17  
VIE DES COMMUNES

Page 18  
ENVIRONNEMENT

Page 19 - 22  
LE MOT DES ASSOCIATIONS

Page 23  
INFOS PRATIQUES

- DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : MICHEL LAFONT
- COMITÉ DE RELECTURE : MURIEL GAGER, LALIA LESAGE, PASCAL SERON, LAURENCE TROLET
- CRÉDITS PHOTOS : THUE ET MUE, CYRIL AUBERT-GEOFFROY, MARYLÈNE CARRE
- RÉDACTION : THUE ET MUE, MARYLÈNE CARRE
- CRÉATION ET MISE EN PAGE : NOUVEAU REGARD - 02 31 47 00 47
- IMPRESSION : IMB
- TIRAGE : 2 900 EXEMPLAIRES  
ISSN : 2558-1384 (IMPRIMÉ)  
ISSN : 2558-5649 (EN LIGNE)

Agenda



DIM 10 Juin	Fête du pain. Ferme du château. Brouay
MAR 12 Juin	16h - 19h30 • Collecte de sang au Studio. Bretteville l'Orgueilleuse
SAM 16 Juin	Fête de la musique. Salle des fêtes. Cheux
SAM 23 Juin	Fête de Thue et Mue. Terrain de foot (derrière l'église). Cheux Voir détails en page 5
VEN 29 Juin	20h30 • Concert de la chorale Le Rigaudon à l'église. Putot en Bessin
MER 4 Juillet	19h • Conseil municipal au Studio. Bretteville l'Orgueilleuse
DIM 8 Juillet	Course de vélo. Club du chemin vert. Le Mesnil-Patry
DIM 19 Août	Course de vélo. Club UCTVS. Le Mesnil-Patry
MAR 21 Août	16h - 19h30 • Collecte de sang au Studio. Bretteville l'Orgueilleuse
VEN SAM DIM 24- 25-26 Août	Festival Tartajongle. Place des Canadiens. Bretteville l'Orgueilleuse
VEN 31 Août	Spectacle gratuit au Studio. Bretteville l'Orgueilleuse
SAM 1 <sup>er</sup> Septembre	Forum des associations. Cheux
SAM 1 <sup>er</sup> Septembre	Forum des associations clôturé par un moment de convivialité offert par la commune déléguée. Gymnase Victor Lorier. Bretteville l'Orgueilleuse
SAM 1 <sup>er</sup> Septembre	Fête du village. Repas feu d'artifice au gymnase Victor Lorier. Bretteville l'Orgueilleuse
DIM 16 Septembre	Fête de Cheux. Autour de la salle des fêtes. Cheux
SAM 29 Septembre	Concert Colours in the Street au Studio. Bretteville l'Orgueilleuse
MAR 6 Novembre	16h à 19h30 • Collecte de sang. Studio. Bretteville l'Orgueilleuse
SAM 10 Novembre	20h30 • Gais Lurons (Théâtre) à la Salle des fêtes. Cheux
DIM 11 Novembre	Cérémonies commémoratives
DIM 18 Novembre	Salon du livre à la salle des fêtes de Cheux
SAM 1 <sup>er</sup> Décembre	Sheila en concert au Studio. Bretteville l'Orgueilleuse

Édito

LE MOT DU MAIRE

L'union fait la force

Cela fait bientôt 18 mois que nos communes historiques se sont regroupées pour fonder Thue et Mue. A la même période, nous intégrons la Communauté urbaine Caen la Mer et créons un Syndicat (SIVOM Éducation Enfance Jeunesse - SEEJ) pour exercer ensemble la compétence éducation.



à Bretteville l'Orgueilleuse et l'aménagement de la place Courteuse à Cheux. Je souhaite aussi indiquer que l'accompagnement de la vie associative est doté de plus de 100 000 euros de subventions en 2018 en hausse de 4 %, signe de la volonté des élus de saluer le travail remarquable fait par chacun.

Votre nouvelle commune sort renforcée de cette nouvelle organisation. Plus professionnelle, plus efficace, moins coûteuse, le résultat financier de la première année parle de lui-même : près de 680 000 euros de résultat brut de fonctionnement face à environ 340 000 pour nos 6 communes avant fusion.

Durant ces derniers mois, vos élus ont appris à travailler ensemble pour le bien de tous sur le territoire. Cette organisation nous renforce et nous permet d'aller plus vite et plus loin.

Cette situation nous permet de déployer plus rapidement de nombreux investissements et d'améliorer ainsi le bien vivre sur nos communes.

Dans les prochains mois, nous allons construire avec vous un projet de territoire pour les quatre prochaines années. Cette réflexion à laquelle seront associés les habitants, les associations, les entreprises donnera une feuille de route à la commune au moment où Caen la Mer revisite sa stratégie après le passage en communauté urbaine à 50 communes.

En 2018 ce ne sont pas moins de 4 millions d'euros qui seront investis. Les investissements les plus emblématiques sont la mise en accessibilité de tous nos cimetières et bâtiments municipaux, la mise aux normes de nos salles des fêtes, l'installation de colonnes enterrées et de panneaux d'information lumineux dans nos communes historiques. On peut aussi noter une maison des services publics

En espérant vous voir nombreux lors des manifestations organisées cet été (Fête de Thue et Mue, Fêtes des écoles, festival Tartajongle, feux d'artifice) je me joins aux conseillers municipaux pour vous souhaiter une belle période estivale. ■

Michel Lafont



Gilles Lebarbey est décédé le 24 mars dernier. Conseiller municipal depuis 2014 il était Brettevillais depuis 30 ans.

Il a été très investi dans le monde associatif au sein de l'association de parents d'élèves, du club de foot de l'USBO et plus récemment au comité des fêtes de Bretteville l'Orgueilleuse au côté de son épouse, Odile.

Son départ laisse une famille et un village dans la tristesse.



Jean Lescahier est décédé le 18 mai dernier à l'âge de 89 ans. Maire de Cheux de 1981 à 1995, il était Celtien depuis 55 ans.

Entrepreneur infatigable et visionnaire, Jean Lescahier a préparé Cheux pour l'avenir : plan d'occupation des sols et remembrement, lancement de la vie associative (foot, comité des fêtes), construction d'un stade et des premiers logements sociaux...

Rendons hommage à cet homme de cœur et d'action qui a beaucoup œuvré pour notre village.

Infos flash

NOMINATION

Didier Lhermite, adjoint au Maire, a été nommé conseiller communautaire à la Communauté urbaine Caen la Mer. ■

RECENSEMENT CITOYEN

Savez-vous que tous les Français, filles et garçons doivent se faire recenser en mairie dans les 3 mois qui suivent leurs 16 ans Cette formalité est obligatoire pour pouvoir se présenter aux concours et examens publics. Le jeune doit se présenter en mairie avec sa carte d'identité et son livret de famille. ■

DÉMARCHAGE FRAUDEUX

Les prestations effectuées par Enedis (ex ERDF) sont le raccordement, le dépannage, ou encore la mise en service, et ce uniquement à la demande du client (ou de son fournisseur d'électricité). Enedis ne propose pas ses prestations par téléphone ni par mail. ■

## Ça Bouge à Thue et Mue



### Cinéma

Palmarès des films qui ont marché au Studio cette saison :

1. **Normandie Nue** de Philippe Le Guay avec François Cluzet.
2. **Le Brio** d'Yvan Attal avec Daniel Auteuil et Camilla Jordana
3. **Coco** de Lee Unkrich a été celui qui a rencontré le plus de succès pour les films jeunes publics.

## WEEK-END DU RIRE



Les 13 et 14 avril, le week-end du rire a accueilli **Marc Jolivet (photo)**, humoriste que l'on ne présente plus, sa renommée le précède. Tristan Lucas, humoriste Caennais qui s'est produit dans bon nombre de salles parisiennes et de l'hexagone était aussi présent. ■



## EXPOSITION À BROUAY

La seconde édition du week-end des arts organisé par l'association On Aime Brouay a accueilli les œuvres de 14 artistes. Les visiteurs sont venus encore plus nombreux cette année. ■

## LA RANDO QUI THUE AU MESNIL-PATRY



La 1ère édition de La rando qui Thue, organisée par les élus et l'union cycliste de Tilly Val de Seulles, a réuni 180 vététistes et 50 marcheurs. Bravo à tous, merci aux bénévoles et à l'année prochaine... ■

Rejoignez le groupe Facebook La rando qui thue pour découvrir toutes les photos de l'évènement.

## CONVENTION DU DISQUE

Le 26 février a eu lieu la deuxième convention du disque vinyle au Studio à Bretteville l'Orgueilleuse organisée par l'association Studio culture.

Plus de 1000 collectionneurs, chineurs, et curieux se sont déplacés. L'espoir que cette convention devienne une référence sur l'agglomération caennaise est en bonne voie. ■

## 11<sup>e</sup> ÉDITION DU FESTIVAL CULTUREL DU TOUT PETIT

Du 16 mars au 22 avril, la grande équipe du festival s'est mobilisée afin de proposer des animations de qualité, en famille, placées sous le signe des « Petits Bonheurs » : musique, éveil théâtral, théâtre d'ombres et d'objets, cirque, arts plastiques, jeux de société... ■



Plus de 160 enfants et leur famille ont participé aux ateliers. Merci à tous pour votre participation et soutien. ■

## Ça Bouge à Thue et Mue

### « ALLONS-Y ENSEMBLE »



Un partenariat entre la Comédie de Caen, le Théâtre de Caen et Thue et Mue permet aux habitants de la commune nouvelle de bénéficier de spectacles à un tarif préférentiel à partir de 10 personnes.

Pour tout renseignement contactez les référents actuels :  
Catherine Binet : 07 50 81 88 49  
Jean Claude Joulin : 06 86 48 33 60

## TARTAJONGLE

Le SEEJ en partenariat avec la Commune déléguée de Bretteville-l'Orgueilleuse, l'Association Loisirs Jeunesse et le collectif Tartajongle vous propose de participer à la convention bas-normande de jonglerie et activités circassiennes.

Lors de cet événement ouvert à tous rassemblant des amateurs passionnés, des artistes, vous pourrez vous initier à la pratique de la jonglerie, de l'équilibre sur objets.

### Le samedi :



- 10h - 12h et 14h - 17h : ateliers ouverts à tous à partir de 5 ans,
- 15h - 16h : atelier d'apprentissage du jonglage 3 balles spécialement réservé aux adultes,
- 16h - 17h : atelier pour les plus petits (à partir de 3 ans)

- 20h : au Studio, soirée cabaret composée d'une suite de numéros courts explorant différentes facettes de la jonglerie. Elle sera suivie d'une démonstration de jonglerie enflammée.

### Le dimanche :

- 10h - 12h et 14h - 15h : ateliers pour tous.
- 16h : sur la place des Canadiens, 2 spectacles tout public. ■

## DES ANIMATIONS POUR LES PETITS DANS LES BIBLIOTHÈQUES

**Kamishibai\*** à la médiathèque de Bretteville l'Orgueilleuse le samedi 16 juin de 11h à 11h30 (thème de la mer) et le mercredi 11 juillet de 15h-16h (Le singe et l'émeraude - conte oriental). ■

\*sorte de théâtre ambulant où des artistes racontent des histoires en faisant défiler des illustrations devant les spectateurs

**Bébés lecteurs :** à la médiathèque de Bretteville l'Orgueilleuse le samedi 23 juin de 11h à 11h30 et le samedi 21 juillet de 11h à 11h30. Ainsi qu'à la bibliothèque de Cheux le samedi 16 juin. ■

**Pochettes mystères** sur le thème Autour du monde à partir du 3 juillet à la médiathèque de Bretteville l'Orgueilleuse. ■



23 JUIN 2018

## 2<sup>e</sup> ÉDITION DE LA FÊTE DE THUE ET MUE

Après le succès de la 1<sup>re</sup> édition, c'est à Cheux qu'aura lieu cette année la fête de Thue et Mue.

Vous êtes tous invités à partager ce moment ludique et drôle pour petits et grands :

### 14h30

Rallye-découverte sur Thue et Mue. Rendez-vous 8 avenue de la Stèle - Zone d'activité de Cardonville - Bretteville-l'Orgueilleuse pour récupérer les questions qui jalonnent votre périple.

### 18h30

Début des festivités au stade de foot de Cheux avec la remise des prix du rallye.

### 19h

Apéritif offert par la commune.

### 20h

Apportez votre repas pour un pique-nique géant en plein air.

### 21h30

Spectacle humoristique de Joë Sature et Ses Joyeux Osselets.

### 22h30

Cinéma en plein air pour finir la soirée dans les étoiles !

Toutes les informations seront diffusées dans vos boîtes aux lettres [thueetmue.fr](http://thueetmue.fr) et sur l'application [Citykomi@](mailto:Citykomi@thueetmue.fr) de Thue et Mue. Restez connectés ! ■



JEAN-YVES BINET, ADJOINT AU MAIRE,  
EN CHARGE DES ESPACES VERTS  
ET DE LA VOIRIE

## Halte aux crottes de chien !

**Quoi de plus agréable que de se promener sans avoir constamment les yeux rivés au sol pour éviter les déjections canines ?**

**Il est très difficile de tondre les pelouses envahies par les crottes de chien, sans en avoir sous les pieds ou même sans recevoir des projections.**

**Garder les trottoirs, les rues et les espaces verts propres, ce n'est pas l'affaire des chiens mais de leur maître.**

**N'oubliez pas de ramasser quand votre chien aura fait ses besoins, il peut désormais vous en coûter 35€ d'amende.**

### Rappel :

**L'époque des tontes revient. Merci aux automobilistes de ne pas se garer sur les pelouses afin de faciliter le travail des employés communaux. Merci aussi de respecter les horaires du bruit.**

## UNE PRAIRIE DANS LA VILLE

**À force d'engazonner les espaces verts, les communes ont fini par appauvrir la flore et la faune et uniformiser le paysage. Pourquoi ne pas laisser pousser l'herbe, planter des fleurs ou des légumes ? Cheux expérimente.**



CHAQUE ANNÉE, LA PRAIRIE FLEURIE DE JUIN À OCTOBRE. APRÈS LA COUPE, ELLE REFLEURIT L'ANNÉE SUIVANTE.

Depuis que les espaces verts existent, on y plante du gazon, qu'il faut ensuite désherber et tondre. Pendant longtemps, on a entretenu ces pelouses avec des produits phytosanitaires, nocifs pour la santé, avant leur interdiction sur le domaine public au 1er janvier 2017. Et si maintenant, on arrête d'y planter du gazon afin que des espèces végétales et animales disparues reviennent ?

C'est ce qu'on appelle « favoriser la biodiversité ». Les élus de Thue et Mue ont décidé de participer à cette grande cause universelle en proposant, à leur échelle, une « gestion différenciée des espaces verts », qui consiste à substituer au gazon d'autres cultures. La décision a été prise suite à la diffusion publique en février dernier au Studio, du film *Demain* de Cyril Dion et Mélanie Laurent, César 2016 du meilleur documentaire, qui relate différentes initiatives à travers le monde pour enrayer la crise écologique. Au printemps, l'opération a démarré à Cheux, pour une première phase test.

**Les insectes butineurs reviennent**  
La commune déléguée de Cheux, déjà pionnière en 2008 pour l'arrêt de l'utilisation des pesticides, a donc engagé deux initiatives expérimentales. Sur une surface engazonnée de 60 m<sup>2</sup>, le service des espaces verts a cessé de tondre afin de laisser la végétation reprendre ses droits. De nouvelles plantes

réapparaissent, le paysage se transforme, des insectes qui avaient disparu, faute de nourriture, reviennent. Sur une autre surface engazonnée de 100 m<sup>2</sup>, des fleurs de diverses variétés ont été semées pour créer une prairie fleurie, qui donnera des couleurs au paysage de juin à octobre, et fera revenir les insectes butineurs.

« L'uniformisation appauvrit la diversité végétale et paysagère », explique Jean-Yves Binet, adjoint en charge des espaces verts et de la voirie de Thue et Mue. *En traitant différemment nos espaces verts, nous contribuons à la biodiversité. On ne se désengage pas de ces espaces, bien au contraire, on les enrichit.*

Bien sûr, il faudra contrôler ces cultures, éviter l'arrivée de plantes invasives et veiller à l'équilibre entre les espèces. Les techniciens des espaces verts deviendront des experts de la biodiversité plutôt que de la tonte. En limite de propriété, les espaces continueront à être tondus pour permettre aux riverains l'accès aux haies. Et des panneaux d'information sont mis en place pour expliquer aux habitants les enjeux de ces nouvelles méthodes de gestion.

« Si chacun comprend ce qui se passe et se joue ici, nous faisons le pari que tout le monde adhèrera », poursuit Jean-Yves Binet. Après Cheux, l'expérience pourrait s'étendre sur les autres communes déléguées de Thue et Mue. ■

### CCAS

## UNE MUTUELLE COMMUNALE MOINS CHÈRE POUR SES HABITANTS

**La commune de Thue et Mue signera un partenariat avec une mutuelle de santé afin de proposer aux habitants une complémentaire à moindre coût.**



AGNÈS SOLT, VICE-PRÉSIDENTE DU CCAS

« Au Centre communal d'action sociale, nous avons constaté qu'un nombre conséquent d'habitants n'avait pas de mutuelle complémentaire pour couvrir leurs frais de santé, ou que celle dont ils disposaient était mal adaptée ou trop chère », explique Agnès Solt, vice-présidente du CCAS.

En outre, les contrats avec les mutuelles ne sont généralement pas remis à jour, alors que les besoins en matière de santé

évoluent : « Il est inutile qu'une personne âgée soit couverte en cas de grossesse ! », illustre l'élue.

Partant de ce constat, la commune a envoyé un questionnaire à tous les habitants afin de connaître leur situation. « Près de 200 personnes nous ont répondu qu'ils souhaitent changer de mutuelle ou en avoir une », poursuit Agnès Solt.

La commune a lancé un appel à partenariat auprès de plusieurs mutuelles et passera une convention avec l'une d'elles pour obtenir un tarif collectif négocié. Chacun reste libre d'adhérer ou non à cette mutuelle.

Quel que soit le nombre d'adhérents, un seul suffit pour bénéficier de la réduction. « En moyenne, on estime pouvoir gagner 25 à 30 % d'économies quelle que soit la formule choisie par l'habitant. » Une réunion publique d'information avec la mutuelle choisie sera organisée. ■

### COMMUNICATION

## UN HEUREUX ÉVÈNEMENT

Comme annoncé dans notre précédent bulletin, le site internet de votre commune Thue et Mue, est sur le point d'être mis en ligne. Vous y trouverez l'agenda des manifestations, les démarches administratives à faire en mairie, des points de contact et diverses informations de la vie municipale. N'hésitez pas à le consulter régulièrement.

> [www.thueetmue.fr](http://www.thueetmue.fr)



### Zoom sur...

## THUE ET MUE EN DIRECT SUR VOTRE SMARTPHONE

Thue et Mue a déployé le service d'informations locales en temps réel Citykomi®. L'application vous permet de recevoir les actualités du territoire sur votre smartphone. Vous recevez une alerte. Vous cliquez, vous êtes informé.

### Comment s'abonner ?

1. Téléchargez Citykomi® sur votre smartphone ou votre tablette.

2. Ouvrez l'application et touchez le symbole « appareil photo » pour scanner le QR code de Thue et Mue.

C'est tout ! Citykomi® est disponible sur Apple, sur Android et sur Windows Mobile.



Adoptez le Messenger Citoyen®



### URBANISME

## CAEN LA MER TRAVAILLE SUR SON PLAN LOCAL DE L'HABITAT (PLH)

**Le PLH est un document cadre de la politique de l'Habitat. Le prochain couvrira la période 2019-2024.**

Il traite à la fois des objectifs de construction de logements neufs, d'amélioration, de réhabilitation des logements existants et des besoins de populations spécifiques (étudiants, hébergement d'urgence, gens du voyage). Ce document, élaboré par les services de la communauté urbaine assistés de l'Agence d'urbanisme (Aucame) comprend un diagnostic, des orientations stratégiques et un programme d'actions. ■

► Pour en savoir plus :

[www.caenlamer.fr/habitat#Lettre-info-plh](http://www.caenlamer.fr/habitat#Lettre-info-plh)

## LE BÂTIMENT ENFANCE JEUNESSE INAUGURÉ

Inauguré le 18 mai avec la nouvelle place des Canadiens à Bretteville-L'Orgueilleuse, le Bâtiment Enfance Jeunesse ou « BEJ » propriété du SIVOM Éducation Enfance Jeunesse (SEEJ) accueille les enfants de 0 à 18 ans. Il est entièrement dédié à la jeunesse.



CATHERINE LECHEVALLIER PRÉSIDENTE DU SIVOM ÉDUCATION ENFANCE JEUNESSE



ERIC GUÉROULT VICE-PRÉSIDENT DU SIVOM ÉDUCATION ENFANCE JEUNESSE



Dans l'aile droite, les plus petits sont accueillis dans des salles d'activités aux murs blancs et verts, très lumineuses. L'aile gauche est réservée aux plus grands, de six à dix-huit ans ; la dominante est rouge. Le hall d'accueil dessert les deux espaces et deux petites cours extérieures. Le nouveau bâtiment, d'une superficie de 700 m<sup>2</sup> (dont 250 m<sup>2</sup> pour la petite enfance) est en deux parties et « plutôt innovant », sourit Eric Guéroult, Vice-Président travaux au sein du SIVOM Éducation Enfance Jeunesse (SEEJ). Il a été dessiné par Victorien Ruaux, architecte du cabinet La Coursive à Falaise. Le chantier a démarré en septembre 2016 pour une livraison en avril 2018. Coût de la construction et de l'aménagement : 1,5 millions d'euro TTC.

un bureau et des salles d'activités. Les mercredis et pendant les vacances, il est à la disposition des jeunes du centre de loisirs géré par l'Association Loisirs Jeunes. »



### Un « pôle jeunesse »

Depuis les vacances de Printemps, ses occupants l'ont investi. Et ils sont nombreux... « En journée, il est utilisé par les enfants du groupe scolaire de Bretteville-l'Orgueilleuse, situé juste à côté, pour des activités scolaires et périscolaires (garderie et temps du midi), explique Catherine Lechevallier, présidente du SEEJ. Il accueille également l'espace jeunes ados, auparavant hébergé au Studio, et le Relais d'Assistantes Maternelles (RAM), avec

Avec les écoles et le restaurant scolaire à proximité, le Studio, les terrains de sports et désormais le BEJ, un « pôle jeunesse » est né, observe Jean-Jacques Fabre, vice-président du SEEJ et maire adjoint à l'éducation. Entièrement clos et donc sécurisé pour les enfants, qui peuvent évoluer librement d'un espace à l'autre. « Avant le BEJ, les services dédiés à la jeunesse occupaient différents locaux de la commune, dispersés, parfois vétustes et non adaptés. Aujourd'hui, on dispose d'un vrai pôle enfance, moderne et avec des aménagements spécifiques, qui était très attendu », conclut Catherine Lechevallier. Bienvenue au BEJ. ■



JEAN-JACQUES FABRE ADJOINT AU MAIRE EN CHARGE DE L'ÉDUCATION

### Le bâtiment enfance jeunesse en quelques chiffres

**14** : nombre d'entreprises qui sont intervenues sur le chantier sous la houlette d'un architecte, d'un bureau de contrôle et d'un coordonnateur (sécurité et protection de la santé).

**67** : nombre de réunions de chantier nécessaires au suivi.

## SEEJ LE SYNDICAT ÉDUCATION ENFANCE JEUNESSE

Le SIVOM Éducation Enfance Jeunesse (SEEJ) dont Thue et Mue est membre ainsi que Cairon, Le Fresne Camilly, Rosel et St Manvieu Norrey a assumé la charge de terminer les travaux du Bâtiment Enfance Jeunesse (BEJ).

Le coût global estimé à 1 425 000 € HT avec 1063 500€ de subventions du conseil départemental, de l'Etat et de la CAF, sans qui nous n'aurions pu offrir à nos enfants ces conditions d'accueil optimum.

Ce bien a coûté au syndicat : 362 000 € (remboursement de TVA inclus).

Par ailleurs, le projet majeur de 2018 est la réhabilitation de l'école de Cairon pour un coût global maximum TTC de 1 500 000€ selon les subventions obtenues. Le conseil syndical a décidé d'indexer les prestations restauration et garderie sur le taux de l'inflation 2017 (1% du SEEJ). ■

### Budget primitif 2018 du SEEJ

FONCTIONNEMENT	
Dépenses	3 631 583 € dont 1 776 791 € de charge de personnel
Recettes	3 631 583 € dont 2 366 316 € versés par les communes
INVESTISSEMENT	
Dépenses	3 159 571 €
Recettes	3 159 571 € dont : 800 000 € d'emprunt et 1 000 000 € de subventions

## RAM DU NOUVEAU AUX RELAIS ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S

Christine Gauchet et Géraldine Marie sont les animatrices des deux RAM-Relais petite enfance l'Escale et l'Oasis. Dans leurs locaux respectifs de Bretteville-L'Orgueilleuse (au sein du nouveau BEJ) et Saint-Manvieu-Norrey, elles accueillent les parents, les assistantes maternelles, les gardes à domicile et les enfants.



CHRISTINE GAUCHET ET GÉRALDINE MARIE, ANIMATRICES DES RAM-RELAIS PETITE ENFANCE DU SEEJ.

« Nous sommes un service public gratuit, à l'écoute des familles et des professionnels de la petite enfance, explique Christine Gauchet. Nous proposons de l'information, des conseils, des listes d'assistantes maternelles pour les parents ; nous organisons des rencontres thématiques, des matinées d'éveil pour les enfants accompagnés de leur parent ou de leur « nounou »... »

est passée à temps plein. La gestion du RAM changera aussi bientôt de mains : la Mutualité Française Normandie se désengage et une nouvelle convention sera signée par un nouveau partenaire. L'Oasis couvre les communes de Cairon, Cheux, Lasson, Rosel, Rots et Saint Manvieu Norrey.

L'Escale couvre les communes de Bretteville l'Orgueilleuse, Brouay, Le Fresne Camilly, Le Mesnil Patry, Putôt en Bessin, Sainte-Croix-Grand-Tonne, Secqueville en Bessin et Thaon. ■

Au 1<sup>er</sup> janvier 2018, les RAM ont étendu leur périmètre d'action à Thaon. Géraldine Marie, animatrice de l'Oasis, à Saint-Manvieu-Norrey,

## RETOUR À LA PETITE SEMAINE



KARINE LEMOINE ET SES ENFANTS, SCOLARISÉS À CHEUX.

À la rentrée prochaine, la grande majorité des écoles françaises reviendront à la semaine de 4 jours. Les enfants de Cheux ont déjà repris ce rythme depuis un an maintenant.

Dans la famille Lemoine, trois enfants dont deux scolarisés à Cheux en primaire, le retour à la semaine de 4 jours a été vécu comme « apaisant ». « Les enfants sont plus reposés, explique Karine, la maman (qui ne travaille pas le mercredi) et ils peuvent profiter de leurs activités le mercredi. Les petites communes n'ont pas toujours

les moyens de proposer des activités périscolaires équivalentes à celle du SEEJ. Et celles-ci ne permettaient pas d'alléger la journée des enfants à l'école. » Sans regret donc, pour cette mère de famille. À la rentrée 2018, l'organisation sur quatre jours sera maintenue à Cheux et étendue à l'ensemble des écoles de Thue et Mue. ■

Budget



DIDIER LHERMITE, ADJOINT AU MAIRE, EN CHARGE DES FINANCES

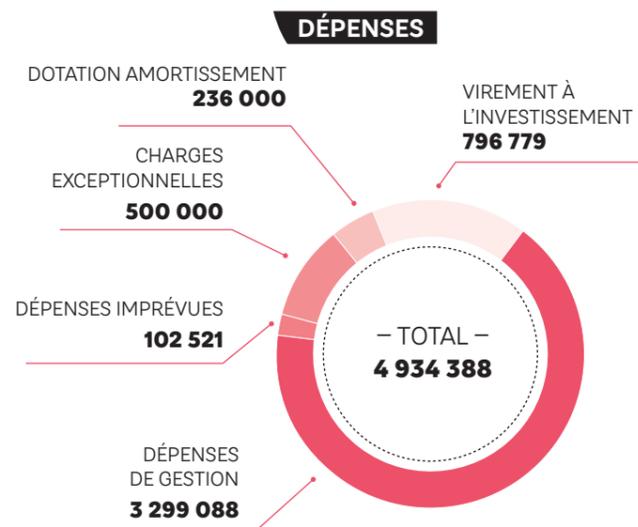
# BUDGET PRIMITIF 2018

Préalablement à l'exposition de nos projets 2018, 2017 aura validé, sur le plan financier, le choix que nous avons fait de nous regrouper, et de rejoindre la Communauté urbaine de Caen La Mer.

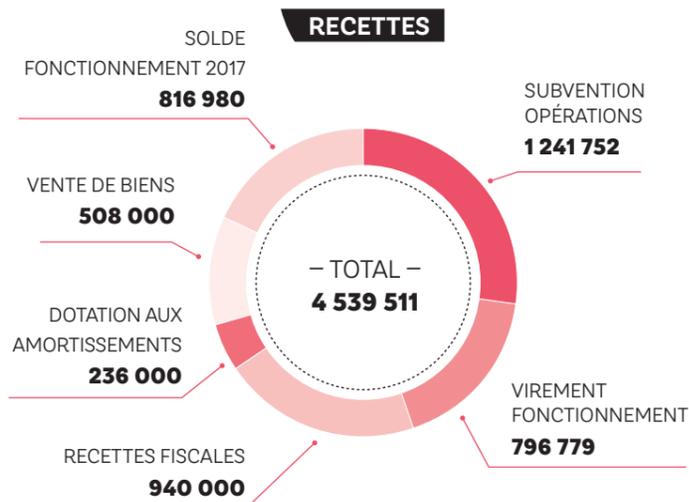
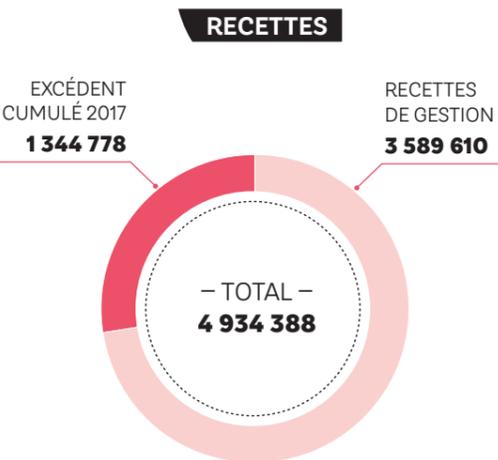
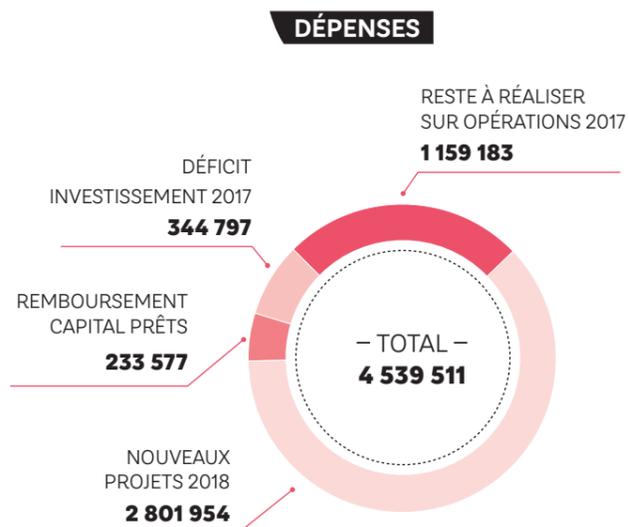
Excédent cumulés 2016* des 6 communes	341 007 €
Excédent 2017 Thue et Mue	674 083 €

\* Résultat = Recettes de fonctionnement - dépenses de fonctionnement

## Fonctionnement en milliers d'euros



## Investissement en milliers d'euros



2018 sera donc une année de stabilisation budgétaire tant sur nos dépenses de fonctionnement que dans la gestion comptable.



## CONTEXTE DE L'ÉLABORATION DU BUDGET 2018

Ces budgets ont été étudiés, et proposés dans un cadre particulier. En effet, pour 2018, l'Etat a demandé aux communes de participer à son désendettement et fixé des directives sous peine de voir baisser les dotations, ou les subventions accordées sur les projets d'investissement.

Ces recommandations contraignantes nous préconisent de ne pas augmenter nos dépenses globales de fonctionnement de plus de 1,1% inflation incluse. Lorsque l'on sait que l'inflation 2017 a été de 1%, c'est donc une stabilisation de nos dépenses qui nous est recommandée. Aussi, afin de ne pas pénaliser l'avenir nous appliquerons cette recommandation.

Après avoir échangé lors du débat d'orientation budgétaire, puis évoqué les besoins de rénovation et d'investissement les plus urgents, nous sommes parvenus à la proposition budgétaire présentée ci-contre, et adoptée par le conseil.

## EN INVESTISSEMENT, 2018 SERA UNE ANNÉE OU SERONT RÉALISÉS :

- 32 nouveaux projets et 13 projets (2017) en cours de réalisation sur les 6 communes déléguées.
- 16 nouveaux projets mutualisés (ex: mise aux normes handicapés, travaux dans les églises, bibliothèques, colonnes, enterrées, défibrillateurs,...) et l'achèvement de 6 projets commencés en 2017.



DES COLONNES ENTERRÉES VONT ÊTRE INSTALLÉES SUR TOUT LE TERRITOIRE

- + Nous investissons environ 300 000 € sur l'entretien de la voirie, compétence portée par la communauté urbaine.
- + Nous dépenserons plus de 500 000 € sur nos droits de tirage voirie auprès de la Communauté Urbaine.

Comme nous nous y étions engagés, nous n'augmenterons pas les taux de la fiscalité communale.

La dette au 31/12/2017 est d'un montant de 3 911 667 € (capital et intérêts restant dus) soit 686 € par habitant, loin de la moyenne de la strate qui est de 959 € sur le plan national. En ce qui concerne l'annuité par habitant, elle est estimée à 54 € lorsque la même strate est à 123 €.

Le coût des projets 2017 restant à réaliser est de 1 159 183 €. Le coût des nouveaux projets est estimé à 2 801 594 €.

## COMMUNAUTÉ URBAINE CAEN LA MER



Le conseil communautaire réuni le 28 mars 2018 a voté la reconduction des taux d'impôts locaux appliqués aux particuliers en 2017 pour la part intercommunale de la Communauté urbaine :

• Taxe d'habitation :	• Taxe de foncier Bâti :	• Taxe de foncier non bâti :	• Taxe enlèvement des ordures ménagères pour Thue et Mue :
8,72%	0,958%	3,81%	2,07%

> Quant au taux de cotisation foncière des entreprises, il a été fixé à 25,71%



## Pratique

MISE EN ACCESSIBILITÉ  
DES LOCAUX  
PROFESSIONNELS

Devant la recrudescence des contacts malveillants, entrepreneurs vous pouvez bénéficier de l'intervention gratuite d'un conseiller pour la réalisation d'un pré-diagnostic Accessibilité de votre entreprise. A l'issue de cette intervention gratuite, vous connaîtrez les aménagements à réaliser, les éventuelles dérogations à demander et la procédure administrative à mettre en place vis-à-vis de la Préfecture.

☎ Contact : CCI Caen Normandie  
Laurent MOQUET 02 31 54 55 72  
lmoquet@caen.cci.fr

TAXE LOCALE SUR LA  
PUBLICITÉ EXTERIEURE

La Taxe locale sur la publicité extérieure est applicable sur les enseignes des bâtiments commerciaux.

Toutefois, lorsque la surface cumulée est inférieure ou égale à 7m<sup>2</sup>, il y a exonération totale de taxe.

Pour des surfaces entre 7 et 20m<sup>2</sup>, le règlement de la communauté urbaine permet une exonération à hauteur de 50%.

Au-delà, la taxe s'applique à 100%. En outre, il est possible d'ajouter en plus 1m<sup>2</sup> d'affichage pour des informations pratiques telles que les horaires d'ouverture toujours sans frais.

TURGIS COUVERTURE, LA PETITE  
ENTREPRISE QUI MONTE...

Installée à Putot-en-Bessin depuis 2009, Turgis Couverture est une PME familiale en développement. À sa tête, Éléna et Grégory forment un couple, au travail comme dans la vie.



MYRIAM LETELLIER ADJOINTE AU  
MAIRE, EN CHARGE DU DÉVELOPPEMENT  
ÉCONOMIQUE ET DU COMMERCE

Ils parlent toujours en même temps, sans jamais se contredire. Grégory a appris le métier de couvreur auprès de son père. Après son BEP, il travaille sept ans chez lui avant de se lancer à son compte, à 23 ans. « J'ai toujours eu un tempérament à passer la seconde », sourit-il. « Il a une énergie débordante », confirme sa femme. Elena d'origine Russe, travaillait comme ingénieure commerciale dans la fibre optique avant de poursuivre ses études en France, à l'IAE de Caen, en management d'administration des entreprises.

« Au départ, je suis venue lui donner un coup de main et je suis restée. » Après une formation complémentaire en gestion des entreprises artisanales de bâtiment, elle est devenue son associée : l'entreprise individuelle créée en 2007 par Grégory s'est transformée en SARL familiale en 2014. Le couple se répartit les tâches : à elle, le secrétariat et l'administratif, à lui le chiffrage et le suivi des chantiers. L'entreprise compte aujourd'hui 15 salariés et le chiffre d'affaires devrait atteindre 1,2 millions d'euros cette année. Elle a 32 ans, il en a 35.

Les toits des écoles  
de Thue et Mue

Turgis réalise tous travaux de couverture, échafaudage, bardage et charpente, pour

des particuliers (30 % de sa clientèle), des promoteurs immobiliers et des marchés publics (70%). « Avant, on travaillait en direct avec les clients, précise Grégory. Mais il a fallu se mettre aux appels d'offres pour décrocher des commandes. C'est devenu ma lecture du soir... »

Turgis a toujours cinq ou six chantiers en cours, sur toute la Normandie, en maisons individuelles ou en collectif. Mais pas seulement. L'entreprise va rénover le toit de la Halle-aux-Grains à Bayeux ; elle a couvert un vestiaire de foot à Rots, une extension de mairie à Fontenay-le-Pesnel. C'est aussi elle qui a le contrat de maintenance et d'entretien de toutes les écoles de Thue et Mue. « Une sacrée responsabilité », reconnaît le couple, qui est aussi parent de deux petits garçons.

Trop à l'étroit dans l'ancienne ferme à Putot-en-Bessin, Turgis Couverture cherche un nouvel espace de travail et de stockage : 6 000 m<sup>2</sup> sont nécessaires pour entreposer un matériel volumineux et les nouvelles machines que l'entreprise vient d'acquérir. Voici une entreprise en plein développement. ■

**Au départ, je suis venue  
lui donner un coup de main  
et je suis restée.**

ITINÉRAIRE D'UN ENFANT  
DE SAINTE-CROIX

Yann Buet est la troisième génération d'une famille d'entrepreneurs



gare SNCF, au cœur d'un aéroport ou même dans votre entreprise...

Yann s'est lancé dans cette aventure avec Harold, son associé. 5 ans de recherche et développement plus tard, La SOMBOX intéresse de grands

Arrivé à Sainte Croix Grand Tonne à l'âge de 5 ans avec ses parents, ce jeune trentenaire reste « profondément attaché à la commune de Sainte Croix Grand Tonne », tout comme ses deux frères, entrepreneurs eux aussi.

Il se souvient avec nostalgie de son année passée en CP dans la classe de Mme Châtelet, située derrière notre mairie annexe. Après ses études, Yann a commencé par travailler dans l'entreprise familiale, puis a préféré s'envoler vers d'autres horizons. Il se lance dans le commercial et le porte-à-porte, puis l'industrie. Il enchaîne les kilomètres en voiture jusqu'à ce qu'il s'endorme au volant...

C'est grâce à cet événement, heureusement sans gravité, que naît cette idée innovante d'un concept permettant aux automobilistes de se reposer sur autoroute : la « SOMBOX ». Une micro-chambre connectée pour faire une pause dans un cocon sécurisé : sur une aire d'autoroute, dans une

gare SNCF, au cœur d'un aéroport ou même dans votre entreprise... Elle a été nommée dans le cadre du prix de l'innovation Sécurité Routière en 2016.

But avoué : faire baisser les chiffres de l'accidentalité et améliorer la santé par un repos plus accessible. Une aventure entrepreneuriale comme celle-ci comporte des difficultés et une grande part d'inconnu, mais d'extraordinaire aussi. « Ce n'est donc pas si simple que cela paraît » nous dit-il... Mais convaincu du potentiel, de l'impact sur la santé et le bien-être des personnes, et fort de son esprit entrepreneurial, Yann continue de se battre avec conviction pour faire aboutir ce très beau et ambitieux projet.

Souhaitons-lui bonne chance et qui sait, peut-être un jour aurez-vous l'occasion de faire une sieste dans une SOMBOX. Eh bien ce jour-là, vous pourrez dire « c'est un gamin de chez nous qui l'a inventée !! ». ■

## Agenda

SAM 16 juin	Fête des voisins à la salle des fêtes
SAM 13 octobre	Repas à la salle des fêtes
DIM 25 novembre	Loto à la salle des fêtes



## TRAVAUX :

La réfection de la rue du 11 novembre va démarrer en juin.

Le remplacement de la toiture en zinc de la sacristie a été effectué. Le filet de protection du clocher va être remplacé en juin.

Les toilettes publiques, place des Canadiens, sont en fonctionnement. ■

## BOÎTE À LIVRES



Une boîte à livres est en fonctionnement place des Canadiens, 2 autres seront installées à la mare aux Clercs et une aux Castillons. ■

## Bien vivre ensemble

À Bretteville-l'Orgueilleuse, un arrêté du Maire pris le 7 juillet 2006 stipule que les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de l'intensité sonore peuvent être effectués :

- Les jours ouvrables uniquement de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- Le samedi uniquement de 9h à 12h et de 15h à 19h.



**Il est interdit de réaliser ces travaux les dimanches et jours fériés**

18 mai : Inauguration de la rue Loïk Cavellec, et de la place des Canadiens



MAISON DES SERVICES :

Le conseil communal de Bretteville l'Orgueilleuse avait pour projet un réaménagement pour mise en conformité de l'accessibilité et une extension de sa mairie annexe.

Le conseil départemental du Calvados souhaite déménager son Centre Médicosocial de Saint-Manvieu-Norrey dans un lieu plus fonctionnel. Les locaux de la médiathèque de Bretteville ne répondent plus aux attentes d'un tel service. La commune souhaite l'installation d'un Point Info 14 sur le territoire.

Ainsi, tous ces projets se sont naturellement rejoints en la création d'une maison de services publics, regroupant le centre médico-social, la mairie annexe de Bretteville l'Orgueilleuse, différentes permanences, le point info 14, le CCAS, la médiathèque etc...

C'est le bâtiment de l'ancienne poste, avec une extension, qui a été choisi: il répond aux différentes exigences techniques et surtout à une cohérence de localisation, à proximité du Studio, des écoles, du Bâtiment Enfance Jeunesse et de la place des Canadiens.

Ce projet devrait être autofinancé sans coût supplémentaire par rapport à ce qui était prévu au budget 2017, notamment grâce à la vente de certains biens qui ne seront plus utilisés et des subventions, pour cet aménagement. Le conseil municipal a choisi un cabinet d'architecte pour assurer la maîtrise d'œuvre de ce projet.

JUMELAGE AVEC MAUREILLAS

Pensée pour nos amis de Maureillas qui ont subi une tornade ayant engendré de nombreux dégâts notamment dans les écoles, heureusement inoccupées le dimanche 7 janvier dernier.

Agenda

DIM 17 juin	Assemblée générale des P'tites fourchettes au Studio
DIM 17 juin	Repas d'été des aînés à l'espace de vie
JEU 21 juin	Fête de la musique par l'amicale des aînés au Studio
VEN 22 juin	Gala de gym de la JSBO au gymnase Victor Lorier
VEN 22 juin	Assemblée générale de l'ASBO à l'espace de vie
SAM 23 juin	Gala de Passion danse au Gymnase Victor Lorier
DIM 24 juin	Tournoi interne de badminton du BOLB au gymnase Victor Lorier
SAM 30 juin	Fête des écoles

AIRE DE CO-VOITURAGE

Depuis plusieurs années, petit à petit, une aire sauvage de co-voiturage s'est naturellement créée sur le territoire de la commune déléguée de Putot en Bessin dans un espace stratégique, aux abords de la RN 13, sur le pont à hauteur de l'échangeur de la Corneille.



Cette aire accueille régulièrement une quinzaine de véhicules en bordure de la route départementale.

Il a régulièrement été constaté des situations dangereuses lorsque les véhicules stationnés quittent cet espace. Afin d'assurer la sécurité des véhicules et des personnes, les élus communaux

souhaitent que cette aire soit aménagée. A cet effet une demande d'aménagement d'une réelle aire de co-voiturage été entreprise auprès du Département et de la Région.

Nous espérons qu'une suite favorable pourra être donnée à notre requête.

SÉCURISATION DE LA VOIE DOUCE

Au printemps les agents techniques ont préparé le terrain afin de pouvoir planter des Cotonéasters à l'automne. La réalisation de cette haie sur une cinquantaine de mètres le long de la rue de Bretteville va permettre de sécuriser la voie douce qui est très fréquentée.



DU NOUVEAU À L'AIRE DE JEUX

Dès que la météo le permettra une nouvelle balancelle sera installée à l'aire de jeux. La table de pique-nique va être positionnée sur une dalle en béton afin de rendre l'entretien plus facile.

Agenda

DIM 24 juin	Fête du village à la salle associative
VEN 29 juin	Concert de la chorale Le Rigaudon à l'église

LA BONNE ADRESSE !

Avec la création de la commune nouvelle, Thue et Mue, vos adresses ont évolué.

Le nom de la commune déléguée doit apparaître tel un lieu-dit. Vous devez utiliser le code postal que vous utilisiez auparavant à côté du nom de la commune nouvelle Thue et Mue.

Vous trouverez ci-dessous un exemple pour chacune des communes déléguées.

MADAME BRETTEVILLE L'ORGUEILLEUSE

1 rue de Bayeux  
Bretteville-l'Orgueilleuse  
14740 Thue et Mue

MADAME BROUAY

2 route d'Audrieu  
Brouay  
14250 Thue et Mue

MONSIEUR CHEUX

4 rue des Dentellières  
Cheux  
14210 Thue et Mue

MONSIEUR LE MESNIL-PATRY

3 rue du 11 juin  
Le Mesnil-Patry  
14740 Thue et Mue

MADAME PUTOT-EN-BESSIN

Rue du 7 juin  
Putot-en-Bessin  
14740 Thue et Mue

MONSIEUR SAINTE CROIX GRAND-TONNE

Le Bourg  
Sainte-Croix-Grand-Tonne  
14740 Thue et Mue

Zoom sur...

LA CABANE AUX LIVRES



Elle est implantée au carrefour de la rue du Bessin et de la rue de Marchanville (face à la boulangerie). C'est une mini bibliothèque d'un genre particulier, en libre-service puisque vous pouvez y déposer des livres ou des revues, y prendre des livres ou des revues que vous pouvez soit rapporter quand vous les avez lus soit les garder.

Surtout n'oubliez pas les enfants cette bibliothèque doit leur être aussi accessible

Elle a été fabriquée par des adhérents du SEL de Cheux avec, en partie, des matériaux récupérés (dans l'esprit du SEL).

Alors faites la vivre !

Agenda

MAR 26 juin	Commemoration libération de Cheux
SAM 30 juin	10h - Kermesse de l'école
DIM 21 octobre	Repas dansant de l'amicale des aînés à la salle des fêtes
SAM 27 octobre	Soirée dansante de l'US Cheux à la salle des fêtes
DIM 11 novembre	Repas des anciens combattants à la salle des fêtes

COMPOSTAGE COLLECTIF « ÇA MARCHE »

Après une première expérience très réussie en 2014, et à la demande d'habitants de la rue du Hoc, le Seroc et la commune ont installé une seconde plateforme de compostage collectif à Cheux le 23 avril 2018.



Deux composteurs sont installés : un pour les déchets, le second pour stocker la matière sèche nécessaire au bon équilibre du compost.

Lors de l'installation, des « bio seaux » ont été délivrés aux foyers intéressés afin qu'ils puissent trier leurs « bio déchets » et les apporter au composteur.

De la matière sèche devra également



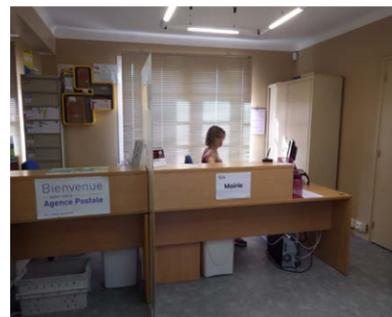
être insérée à chacun des apports. La commune se charge d'alimenter le stock avec des feuilles mortes et du broyat de bois.

Le suivi est assuré par des référents de la rue du Hoc pour notamment retourner le compost afin d'apporter l'oxygène nécessaire, organiser la récolte, former les nouveaux habitants...

TRANSFERT DE L'AGENCE POSTALE DANS LA MAIRIE

La commune possède à Cheux un bâtiment qui accueillait l'agence postale communale et deux logements.

Sa mise aux normes ADAP, son entretien trop important, la réhabilitation coûteuse et la nouvelle organisation



administrative de la mairie au 1<sup>er</sup> janvier 2017 ont fait germer l'idée de transférer l'Agence Postale Communale au sein du secrétariat de la mairie.

L'ancienne Poste va être vendue. Cela va permettre de financer les travaux réalisés dans la mairie et de contribuer à d'autres projets sur la commune.

Rappel des horaires de la mairie et de l'agence postale :

- Mardi, jeudi, vendredi : 16h-19h
- Mercredi, samedi : 9h-12h

LES TRAVAUX D'AGRANDISSEMENT DE LA SALLE DES FÊTES ONT COMMENCÉ

Liuraison prévue dernier trimestre 2018



Permanence des élus: Les élus de Brouay sont présents les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> samedis de chaque mois de 11h à 12h. Le calendrier 2018 est visible sur le tableau d'affichage de la mairie.

INCIVILITÉS ET RAPPELS DIVERS :

Depuis quelques semaines, les élus et habitants sont témoins d'incivilités dans le village (balises arrachées, dégradations de l'abribus, boîte à livres malmenée, panier de basket arraché, filet de but brûlé etc... Merci à chacun des brouaysiens et brouaysiennes, de faire les efforts nécessaires pour que notre village reste un lieu de bien vivre ensemble.



Info flash

La mairie annexe de Brouay a élargi ses horaires d'ouverture au public.

Elle est désormais ouverte le mardi de 16h à 18h et le jeudi de 16h30 à 19h.

Urbanisme – PLU : Début de l'enquête publique. Toutes les infos sur : [www.thueetmue.fr](http://www.thueetmue.fr)

Agenda

DIM 11 novembre	Repas des anciens
VEN 7 SAM 8 décembre	Téléthon

ILS ARRIVENT... ET ILS SERONT NOS AMIS

Mais de qui parle-t-on ? Des petits hommes verts bien sûr. Alors pourquoi partir du principe qu'ils vont bien aimer les habitants du MESNIL ?



Parce que nous allons les guider jusqu'à nous grâce à la mise en lumière de notre terrain de pétanque. Effectivement pour le moment l'installation n'est pas réglée et elle s'allume et s'éteint avec le reste de l'éclairage public

(pour mémoire extinction à partir de 23h). Vous êtes nombreux à vous en émouvoir et c'est tant mieux car c'est la preuve que la sobriété énergétique est désormais inscrite dans notre logiciel commun. Bref, nous allons régler l'installation pour qu'elle ne s'allume que les week-ends ou sur demande...Il faudra donc que notre cher E.T. nous appelle pour débarquer...c'est moins romantique mais plus respectueux des finances publiques.

ILS ARRIVENT... ET ILS VONT NOUS ADORER

Et oui nous parlons toujours de nos amis les vénusiens. Une fois débarqués sur le terrain de pétanque sur qui vont-ils tomber ?



Sur notre nouvelle amie, la machine à pain. Après un voyage de plusieurs milliers d'années, ils vont pouvoir se régaler des baguettes, croissants et autres pains au chocolat. Ils seront d'une humeur superbe pour que nous négocions avec eux un parcours navette lors de notre

prochaine RANDO QUI THUE. Bon par contre ils risquent d'être un peu plus belliqueux si une pièce étrangère bloque le monnayeur (comme cela est déjà arrivé). Alors pour éviter une guerre interstellaire merci de n'utiliser que des euros (ou la carte) avec cette machine.

Agenda

MAR 26 MER 27 JEU 28 VEN 29 juin	19h - 21h30 - Olympiades
SAM 1 <sup>ER</sup> septembre	Pétanque

## SOUS LES PAVÉS LE VERRE !

Thue et Mue a décidé d'implanter sept nouvelles paires de colonnes enterrées (verre et papier) sur son territoire, après en avoir déjà installé une paire en 2017 sur le parking du gymnase à Bretteville-L'Orgueilleuse.

Plus accessibles aux personnes à mobilité réduite, ces colonnes, subventionnées à hauteur de 50 % par le SIDOM (Syndicat Intercommunal des Ordures Ménagères) de Creully, ont un intérêt paysager et entraînent un respect accru des lieux, avec moins de dépôts sauvages, comme aux abords des containers actuels. Les nouvelles colonnes seront implantées à Cheux, Bretteville-L'Orgueilleuse, Brouay, Le Mesnil-Patry, Putot-en-Bessin et Sainte-Croix-Grand Tonne.



COLONNES ENTERRÉES À BRETTEVILLE-L'ORGUEILLEUSE.

Les containers à verre et papier sont régulièrement entourés de dépôts de verres cassés. Merci de laisser propre les abords de ces containers.

### Rappel

Les dépôts sauvages sont interdits par la loi et passibles d'une amende pouvant atteindre 450 €. Décret N°2015-337 du 25 mars 2015

## LUTTE CONTRE LES INONDATIONS

La compétence « GEMAPI », Gestion des Milieux Aquatiques et La Prévention des Inondations est depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018 du ressort de Caen la mer.



LA COMMISSION ENVIRONNEMENT EN VISITE DE TERRAIN.

Afin d'évaluer la situation sur le territoire de Thue et Mue, la commission « développement durable, énergie, environnement et rivières » de la commune nouvelle a organisé des visites de terrain dans toutes les communes déléguées, entre décembre 2017 et mai 2018.

« La commission travaille ainsi à une meilleure connaissance du territoire pour établir une liste des priorités et réaliser progressivement les travaux qui permettront de mieux gérer les eaux pluviales et de ruissellement », explique François Touyon, maire adjoint à l'environnement de Thue et Mue. Ce, afin d'éviter les inondations à caractère décennal.

### Bassins, fossés, buses...



BASSIN DE RÉTENTION SUR LE MESNIL PATRY.

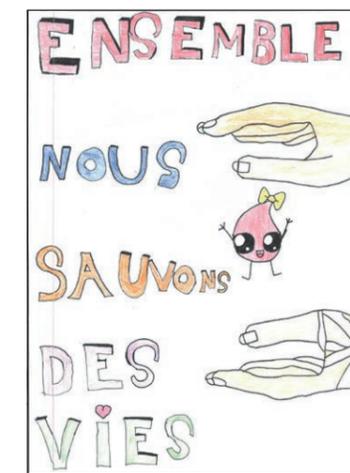
Lors de chaque visite, les membres de la commission cheminent à travers la commune et abordent les différentes problématiques rencontrées : ici, une buse à déboucher ou à agrandir, là un fossé à nettoyer ou un bassin de

rétenion à creuser... Des hypothèses sont parfois levées : « Pourquoi ne pas recreuser l'ancienne carrière au Bois du Mesnil pour en faire un bassin de rétenion ? » La commission établit un rapport et se charge ensuite d'interpeller les propriétaires ou les autorités concernées.

« Nous travaillons en parallèle à des propositions d'implantations de haies qui peuvent aider ou pas à canaliser les eaux, mais dont l'intérêt environnemental est évident, ceci en lien avec le Conseil Départemental qui pourra nous subventionner », poursuit François Touyon. La commission en profite également pour aborder d'autres points qui ne concernent pas directement la gestion des eaux pluviales, comme l'entretien ou le balisage des chemins de randonnée, l'aménagement d'une aire de covoiturage (à Putot-en-Bessin) ou d'une piste cyclable (entre Putot et Brouay).



FRANÇOIS TOUYON ADJOINT EN CHARGE DE L'ENVIRONNEMENT



## DON DU SANG

Les classes de CM2 de Bretteville-L'Orgueilleuse ont participé et remporté le concours national d'affiches organisé par la Fédération Française pour le Don de Sang Bénévole (FFDSB),

voici les trois affiches primées (Voir agenda pour dates des collectes).

Contact : sandra50.lo@laposte.net

## LE COLLECTIF BIO DE LA MUE

Le Collectif Bio de la Mue est inspiré du concept de l'AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne).



Il permet à ses membres d'acheter en circuit court, des produits biologiques (légumes, œufs, lait, fromages, miel, cidre, jus de pommes, viandes, savons...) à des producteurs locaux. Les commandes ont lieu d'un mois sur l'autre, sans engagement dans la durée et sans commande minimum.

Le jeudi, les adhérents assurent à tour de rôle la distribution des produits aux autres membres, à la salle de la Londe, à St Manvieu-Norrey.

Plus d'informations : [www.lebiodelamue.fr](http://www.lebiodelamue.fr)

## CENTRE DE LOISIRS ET CULTURE

Un dimanche par mois de septembre à mai, Le Centre de Loisirs et de Culture de Bretteville L'Orgueilleuse, l'association Génériques de La Ligue de L'Enseignement de Caen et la municipalité vous proposent au Studio une voire deux projections de films récents. C'est avec un grand plaisir que nous vous accueillerons.

Contact : 02 31 80 65 19 - 06 29 41 14 32

## ASSOCIATION D'AIDE À DOMICILE EN MILIEU RURAL



Des bénévoles sont à votre disposition, sur les

différentes communes pour vous aider à formuler votre demande d'aide et peuvent se déplacer à votre domicile.

Nous pouvons répondre à toutes demandes de services à la personne, pour vous aider dans vos tâches quotidiennes que vous soyez retraité ou en activité : ménage, repassage, garde d'enfants, aide à la toilette, aide au repas, au coucher, portage de repas à domicile etc.

Nous vous proposons également un service au jardinage et au petit bricolage.

Renseignements : 02.31.08.17.28 - La Permanence ADMR de Bretteville L'Orgueilleuse est ouverte au public de 13h30 à 17h00 les lundi mercredi, jeudi et vendredi et le vendredi fermeture à 16h00.

**COMITÉ DE JUMELAGE AVEC UNTERPLEICHFLED**

*Du 10 au 13 mai, nous avons accueilli nos amis allemands et fêté ensemble les 25 ans de la signature de la charte. Au programme : visite du Mont-Saint-Michel, de l'usine de teillage de Villons-les-Buissons et shopping à Caen.*

- les 10 et 11 novembre, rencontre à mi-chemin à Verdun pour célébrer les 100 ans de l'armistice. Nous inviterons des jeunes des communes jumelles et les Anciens Combattants.
- le 13 octobre, soirée théâtre à la salle espace rencontre de Norrey avec les Gais Lurons.



☎ **Contact : Arnaud Potier, Président**  
arnopotier1@gmail.com

**ARYBBO**

*Arybbo propose des cours de yoga avec Marie-Claude Aluado le mardi matin à 9h45 et le mercredi soir à 18h30 à la salle de Sainte Croix Grand Tonne.*

Une randonnée est proposée chaque 1<sup>er</sup> dimanche du mois à la journée ou la demi-journée suivant la saison, en général le matin 2 circuits de longueurs différentes permettent d'accueillir tous les randonneurs quel que soit leur niveau. L'important est la convivialité. Plusieurs moments de rencontre sont prévus : pot de Noël, raclette, assemblée générale, week-end rando et repas campagnard. 📌

☎ **Contact : arybbo14@gmail.com**  
Michèle Comor 02 31 80 74 74

**CHEUX FAIT DU YOGA**



Une séance hebdomadaire de yoga pratique posturale et respiratoire est proposée à Cheux par Betty Jardin le mardi de 18h15 à 19h45 et le jeudi de 19h à 20h30 (plus dynamique). Possibilité d'un cours supplémentaire le mardi de 16h30 à 18h.

**Inscriptions & renseignements :**  
Samedi 1<sup>er</sup> septembre : 10h à 12h30 devant la Mairie de Cheux. 📌

☎ **Contact : Françoise PHILIPPE**  
06.62.35.70.00  
Fanphil10@orange.fr

**AMICALE DES AINÉS DE BRETTEVILLE L'ORGUEILLEUSE**



*L'A.A.B.O. compte 110 adhérents que nous remercions de leurs participations aux diverses activités : danse folklorique, danse de salon, chorale, travaux manuels, jeux divers (belote...), lecture, généalogie, repas.*

Une visite guidée à la Cité de la Mer est prévue en covoiturage le 14 juin 2018.

Lors de la fête de la musique du 21 juin, nous vous présenterons au Studio quelques danses et chants appris au cours de l'année.

Après la Sardaigne et la Crête, nous proposerons un voyage qui est à l'étude pour 2019.

Vous avez du temps libre, venez échanger vos idées, votre savoir et partager des moments agréables et conviviaux. 📌

☎ **Contact : Didier Mézières 06 21 15 82 16**

**ANCIENS COMBATTANTS DE CHEUX SAINT MANVIEU**



*Notre association a été créée il y a maintenant 80 ans. Notre assemblée générale s'est déroulée en présence de monsieur Hebuterne, président départemental de l'UNC. Guy Barette a été décoré*

*de la médaille Djebel diamant et UNC or pour avoir effectué 43 ans au service de la section.*

Le 26 juin nous commémorerons la libération de Cheux, avec la municipalité et les enfants des écoles. Nous vous invitons à ce moment fort du devoir de mémoire. 📌

**US CHEUX SAINT MANVIEU**

*Jordy n'avait que 24 ans. Une nuit de janvier, comme un carton rouge à la vie il a été subitement et injustement emporté, laissant famille et amis dans une grande douleur.*

Beaucoup de dignité et de pudeur des joueurs et membres du club, abasourdis par cette disparition. Alors le reste, dirons nous ne devient qu'anecdotes : résultats corrects de nos équipes, assiduité et enthousiasme aux entraînements, repas dansant d'octobre 2017 très légèrement déficitaire, projet de fusion avec l'US Bretteville l'Orgueilleuse avorté...

Nous saluons, joueurs, bénévoles, élus, équipes techniques et administratives de nos communes sans qui absolument rien ne serait possible. Le foot continue... 📌

☎ **Contact : Frédéric Lepeltier - 06 83 92 55 56**

**LES P'TITES FOURCHETTES**

*Les P'tites Fourchettes (association culinaire) vous rappellent que vous pouvez vous joindre à elles un dimanche matin par mois pour découvrir, échanger et réaliser des recettes de cuisine aussi bien sucrées que salées, simples ou plus élaborées, dans une bonne ambiance et en toute simplicité.*

Nous réservons également des rencontres où les enfants deviennent les chefs et les parents les seconds de cuisine.

Nous participons sur la base du bénévolat et du volontariat aux dons du sang de mars et de novembre en préparant la collation pour les donneurs. 📌

☎ **Contact : Martine Anne-Callé - 06 13 06 04 71 -**  
lesptitesfourchettes@gmail.com

**AMICALE DES AINÉS DE CHEUX**

*Les activités proposées sont :*

- Jeux de société (2 mardis après-midi par mois et 1 vendredi soir par mois)
  - Chorale De Si De La (le lundi après-midi)
  - Un repas trimestriel (28 juin, 27 septembre et 12 décembre)
  - Un repas dansant le 21 octobre (blanquette de veau)
  - **Nouveau** - soutien informatique (1 fois par mois)
  - Un atelier «travaux manuels» (couture, tricot, broderie etc..) depuis le printemps.
- Elle organise aussi 5 concours de belote par an (ouverts au public) : les prochains les mercredis 19 septembre et 17 octobre.

☎ **Contact : Marie-Claire Legagneur - 06 22 86 26 15**

**COMITÉ DES FÊTES DE BRETTEVILLE L'ORGUEILLEUSE**



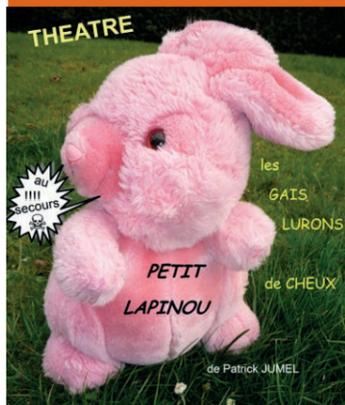
*Une nouvelle équipe vient de reprendre le comité des fêtes, afin de faire perdurer les animations. Pour cela, nous avons besoin de bénévoles pour épauler les douze membres actuels.*

- **Présidente :** Angélique Morin
- **Vice-président :** Steve Hoyer
- **Secrétaire :** Lison Ducastelle
- **Trésorière :** Appolonia Annang

☎ **Contact : 06 76 30 32 64 ou 06 48 93 09 01 - page**  
Facebook du comité des fêtes de Bretteville L'Orgueilleuse

## LES GAIS LURONS

Notre création comique 2018 s'appelle «Petit Lapinou» et a été écrite par l'auteur maison.



Les répétitions ont commencé, pour les 8 acteurs, et les décorateurs, en décembre 2017.

### Représentations :

- 22 avril - Saint-Honorine-des-Pertes
- 26 mai - Noyers-Bocage
- 1<sup>er</sup> juin - Cheux
- 29 septembre - Cormelles-le-Royal
- 6 octobre - Frénoville
- 13 octobre - Norrey-en-Bessin
- 3 novembre - Le-Plessis-Grimout
- 10 novembre - Cheux
- 24 novembre - Caumont-l'Eventé
- 30 novembre - Gacé

## SEL DE CHEUX

Le SEL (Système d'Echange Local) de Cheux (créé en 2014) poursuit ses activités basées sur les échanges entre adhérents et organise une bourse aux échanges chaque mois (sauf en juillet et août). C'est ouvert à toute personne intéressée par la démarche.

Des activités plus spécifiques sont organisées :

la gestion d'un jardin du SEL, permet à chacun de produire fruits et légumes et de réaliser des bordures avec toutes sortes de fleurs plus ou moins connues, la gestion d'un rucher associatif aide à comprendre ce monde merveilleux des

abeilles. Il concourt aussi, modestement, à la défense de cet insecte pollinisateur en grand danger à cause des pesticides et de certains néonicotinoïdes. ■

☎ **Contact : 06 77 81 10 84**  
[sel-de-cheux@sel-de-cheux.fr](mailto:sel-de-cheux@sel-de-cheux.fr)  
[www.sel-de-cheux.fr](http://www.sel-de-cheux.fr)

## UP THE JOHNS

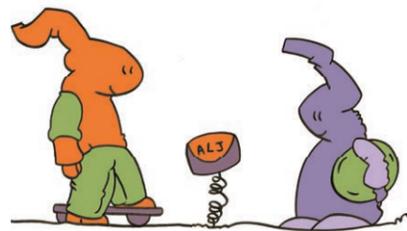
Le bal de la Libération «Up the Johns Liberty Bal» de l'association Up the Johns ! s'est déroulé le 9 juin au Studio à Bretteville l'Orgueilleuse. La salle, transformée en une salle des années 40, a accueilli visiteurs curieux et participants en tenue dans une ambiance intime et chaleureuse : pour un peu, on s'y serait cru à la Libération !

La soirée a été animée par Miss Paramount accompagnée de danseurs avec ses chansons d'époque.

Cet événement est à peine terminé que les membres se penchent déjà sur 2019, année du 75<sup>ème</sup> anniversaire du Débarquement. ■

## L'ÉTÉ SE PRÉPARE À L'ALJ...

Du 9 juillet au 31 août, chaque mois, 3 accueils de loisirs seront ouverts: deux centres 3-9 ans et un centre 10-13 ans.



Des séjours courts seront organisés pour chaque tranche d'âge une fois dans l'été afin de permettre aux enfants de vivre des nuitées sous tentes entre copains. Inscriptions 8 avenue de la Stèle - Bretteville l'Orgueilleuse. ■

☎ **Renseignements : 02 31 74 43 31**  
[secretariat@aljentretheetmue.com](mailto:secretariat@aljentretheetmue.com)

## L'AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS DE BRETTEVILLE

L'amicale des anciens combattants de Bretteville l'Orgueilleuse (AACBO) organise les commémorations à Bretteville-l'Orgueilleuse, Putot-en-Bessin et Le Mesnil-Patry.

Elle n'est pas réservée aux anciens combattants mais ouverte à tous sympathisants.

Visites prévues cette année à Saint-Nazaire (découverte des chantiers navals ainsi que du géant Airbus). ■

☎ **Contact : Alain Delarue**  
 09 50 71 27 42

## Infos pratiques

### NUMÉROS UTILES

GENDARMERIE : Bretteville-l'Orgueilleuse - 02 31 08 35 63

URGENCE EAU - ASSAINISSEMENT : SAUR - Dépannage 24h/24h - 02 14 37 40 09

### PROFESSIONNELS DE SANTÉ :

#### PHARMACIE

Pharmacie de l'Église  
 Place Marin  
 Bretteville-l'Orgueilleuse  
 02 31 80 71 04

#### MÉDECINS GÉNÉRALISTES

Dr Couet  
 1 rue du Bessin - Cheux  
 02 31 94 68 01

Dr Daniel  
 33 rue de Caen  
 Bretteville-l'Orgueilleuse  
 02 31 80 74 83

Dr Edet  
 30 bis rue de Bayeux  
 Bretteville-l'Orgueilleuse  
 02 31 80 71 13

Dr Lemonnier  
 33 rue de Caen  
 Bretteville-l'Orgueilleuse  
 02 31 80 74 83

Dr Leroy  
 18, rue de la Délivrante  
 Bretteville-l'Orgueilleuse  
 02 31 80 72 19

Dr Marguerite  
 18 rue de la Délivrante  
 Bretteville-l'Orgueilleuse  
 02 31 15 07 47

Dr Raucq  
 18 rue de la Délivrante  
 Bretteville-l'Orgueilleuse  
 02 31 80 27 27

#### INFIRMIÈRES

Mmes Moreau, Malfilâtre et Goubault  
 33 rue de Caen  
 Bretteville-l'Orgueilleuse  
 02 31 80 75 08

M<sup>me</sup> Renouf  
 1 rue du Bessin - Cheux  
 02 31 94 66 03

#### DENTISTE

M<sup>me</sup> Colas  
 11 rue de la Délivrante  
 Bretteville-l'Orgueilleuse  
 02 31 80 77 90

#### ORTHOPHONISTES

M<sup>me</sup> Levy  
 1 rue du Bessin - Cheux  
 06 52 33 32 24

M<sup>me</sup> Pointeau, M<sup>me</sup> Kurtz  
 8 avenue de la Stèle  
 Bretteville-l'Orgueilleuse  
 02 31 75 21 67

#### SAGE-FEMME

M<sup>me</sup> Marguerite  
 27 rue de Caen  
 Bretteville-l'Orgueilleuse  
 02 31 08 13 36

#### PODOLOGUES

M<sup>me</sup> Gautier- M. Roquet  
 1 rue des Marronniers  
 Bretteville-l'Orgueilleuse  
 02 31 86 56 90

M<sup>me</sup> Lemée  
 33 rue de Caen  
 Bretteville-l'Orgueilleuse  
 02 31 71 72 84

M. Roquet  
 1 rue du Bessin - Cheux  
 06 13 77 19 39

#### KINÉSITHÉRAPEUTES

M. Bourget  
 1 bis, rue des Marronniers  
 Bretteville-l'Orgueilleuse  
 02 31 80 70 06

M. Callu  
 1 bis, rue des Marronniers  
 Bretteville-l'Orgueilleuse  
 02 31 80 70 06

M. Carpentier  
 1 rue du Bessin - Cheux  
 02 31 47 99 46

#### MÉDIATRICE FAMILIALE -GESTION DES CONFLITS FAMILIAUX INTERGÉNÉRATIONNELS

M<sup>me</sup> Théault  
 1 rue du Bessin - Cheux  
 06 81 61 29 80

#### PSYCHOLOGUE ENTRETIEN INDIVIDUEL (ENFANTS, ADOS, ADULTES)

M<sup>me</sup> Desgranges-Lentz  
 1 rue du Bessin - Cheux  
 06 60 22 83 77

#### SERVICES À LA PERSONNE :

ADMR (Association d'aide à domicile en milieu rural)  
 02 31 08 17 28

CCAS (Centre Communal d'action sociale)  
 02 31 80 78 25

Centre medico social - Centre de protection maternelle et infantile (PMI)  
 3bis rue nouvelle  
 14740 Saint Manvieu Norrey  
 02 31 80 67 28



### Zoom sur...

#### La commune adhère à l'Association Intercommunale d'Aide à l'Emploi (A.I.A.E.)

L'AIAE vous propose de l'aide pour vos démarches de recherche d'emploi, de formation, de stages, pour la rédaction de CV, lettres de motivation, simulations d'entretien d'embauche... La mise en relation employeurs - demandeurs est immédiate.

Des permanences sont notamment assurées à la mairie d'Authie du lundi au vendredi de 8h45 à 12h15 et l'après-midi sur rendez-vous (possibilité dans votre mairie) et à la mairie annexe de Bretteville l'Orgueilleuse le :

> jeudi de 14h à 16h  
 > Tél : 02 31 80 78 25

Nous vous invitons vivement à profiter de ce service de proximité.

Plus d'informations et contact : [www.aiae-authie.fr](http://www.aiae-authie.fr)  
 M<sup>me</sup> Fautras 02 31 26 95 95  
 ou [a.i.a.e@wanadoo.fr](mailto:a.i.a.e@wanadoo.fr)



### HORAIRES DÉCHÈTERIES :

#### BRETTEVILLE-L'ORGUEILLEUSE

📍 Le bas des près

	Matin	Après-midi
LUN	Fermé	14 h - 17h/18h*
MAR	Fermé	14 h - 17h/18h*
MER	9h/12h*	14 h - 17h/18h*
JEU	Fermé	14 h - 17h/18h*
VEN	Fermé	14 h - 17h/18h*
SAM	9h/12h*	14 h - 17h/18h*

#### FONTENAY LE PESNEL

📍 5 route de Cristot

	Matin	Après-midi
LUN	Fermé	14 h - 17h/18h*
MAR	Fermé	Fermé
MER	9h/12h*	14 h - 17h/18h*
JEU	9h/12h*	14 h - 17h/18h*
VEN	Fermé	14 h - 17h/18h*
SAM	9h/12h*	14 h - 17h/18h*

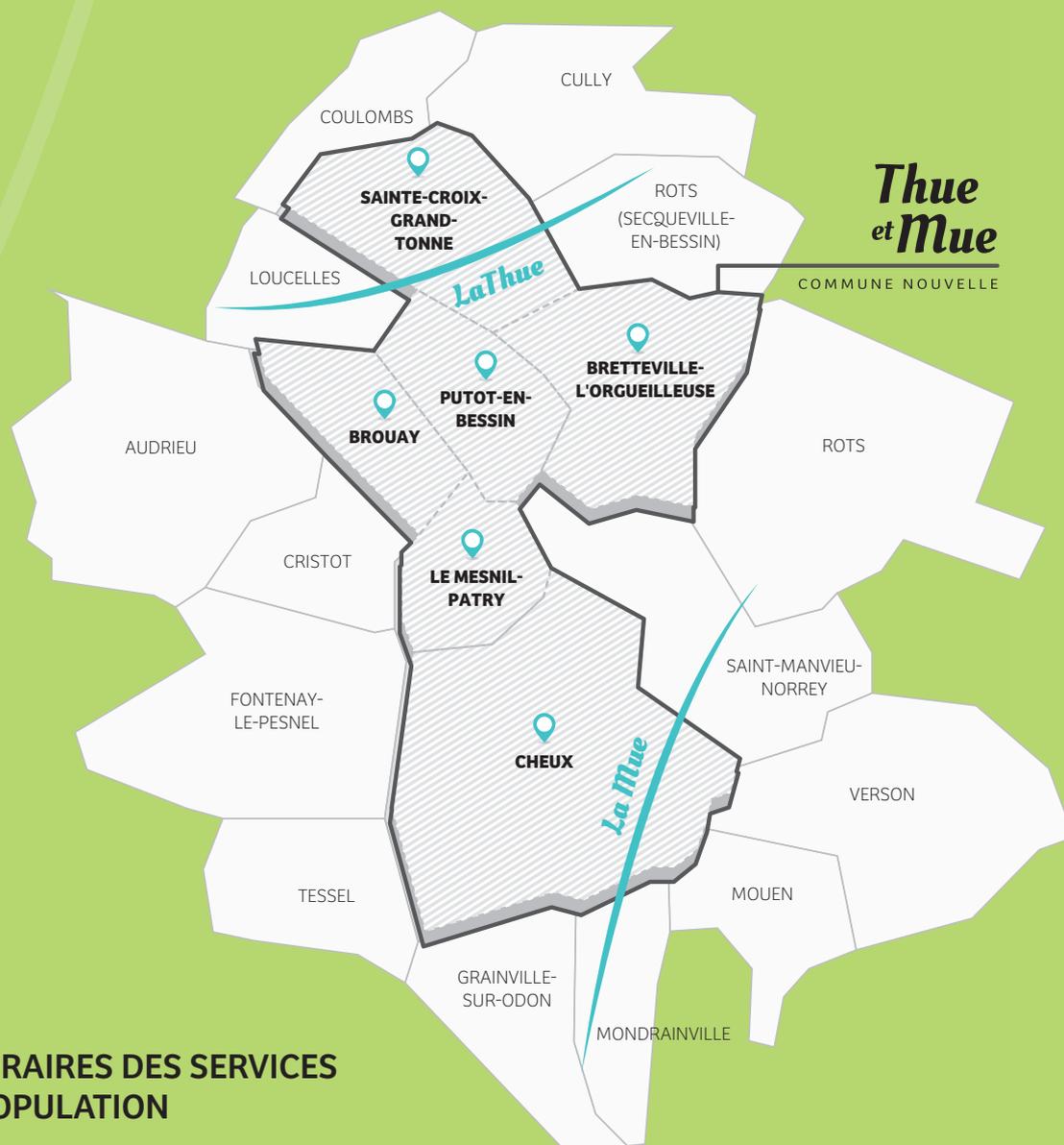
#### Horaires d'hiver

du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars : fermeture à 17 h

\*Horaires d'été du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre : fermeture à 18h

Seroc : 02 31 51 69 60

## CARTE DE THUE ET MUE



### LES HORAIRES DES SERVICES À LA POPULATION

#### *Mairie de Bretteville-l'Orgueilleuse et Le Mesnil-Patry*

1 rue de Bayeux à Bretteville-l'Orgueilleuse  
Ouvverte le lundi de 14h à 19h  
du mardi au vendredi de 14h à 17h  
et le samedi de 9h30 à 11h30  
☎ 02 31 80 78 25  
brettevilleorg@thueetmue.fr

#### *Mairie de Brouay*

2 rue d'Audrieu à Brouay  
Ouvverte le mardi de 16h à 18h,  
le jeudi de 16h30 à 19h  
☎ 02 31 80 28 16  
brouay@thueetmue.fr

#### *Mairie de Cheux*

4 rue des Dentellières à Cheux  
Ouvverte le mardi, jeudi et vendredi  
de 16h à 19h, le mercredi et samedi  
de 9h à 12h  
☎ 02 31 80 98 89  
cheux@thueetmue.fr

#### *Agence Postale Communale de Cheux*

4 rue des Dentellières à Cheux  
Ouvverte le mardi, jeudi et vendredi  
de 16 h à 19h, le mercredi et samedi  
de 9h à 12h  
☎ 02 31 50 18 30

#### *Mairie de Putot-en-Bessin*

Rue du 7 juin à Putot-en-Bessin  
Ouvverte le lundi de 8h à 12h  
et de 14h30 à 16h30, le mercredi  
de 17h à 19h30, le jeudi de 14h à 16h30  
et le vendredi de 8h à 12h  
☎ 02 31 80 72 07  
putotenbessin@thueetmue.fr

#### *Mairie de Sainte-Croix-Grand-Tonne*

Le Bourg à Sainte-Croix-Grand-Tonne  
Ouvverte le mardi de 16h à 19h  
et le jeudi de 11h à 12h  
☎ 02 31 80 28 94  
stecroixgrandtonne@thueetmue.fr